



**COPIL 14 septembre 2017**  
**Site Natura 2000**  
**Posidonies de la Côte Palavasiennne**



## Sommaire

Préambule et sommaire

Site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasienne

Objectifs et stratégies de gestion

Actions 2016-2017

Perspectives 2018-2019

Gestion administrative et financière

Projets et actualités du site



# Site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasiennne

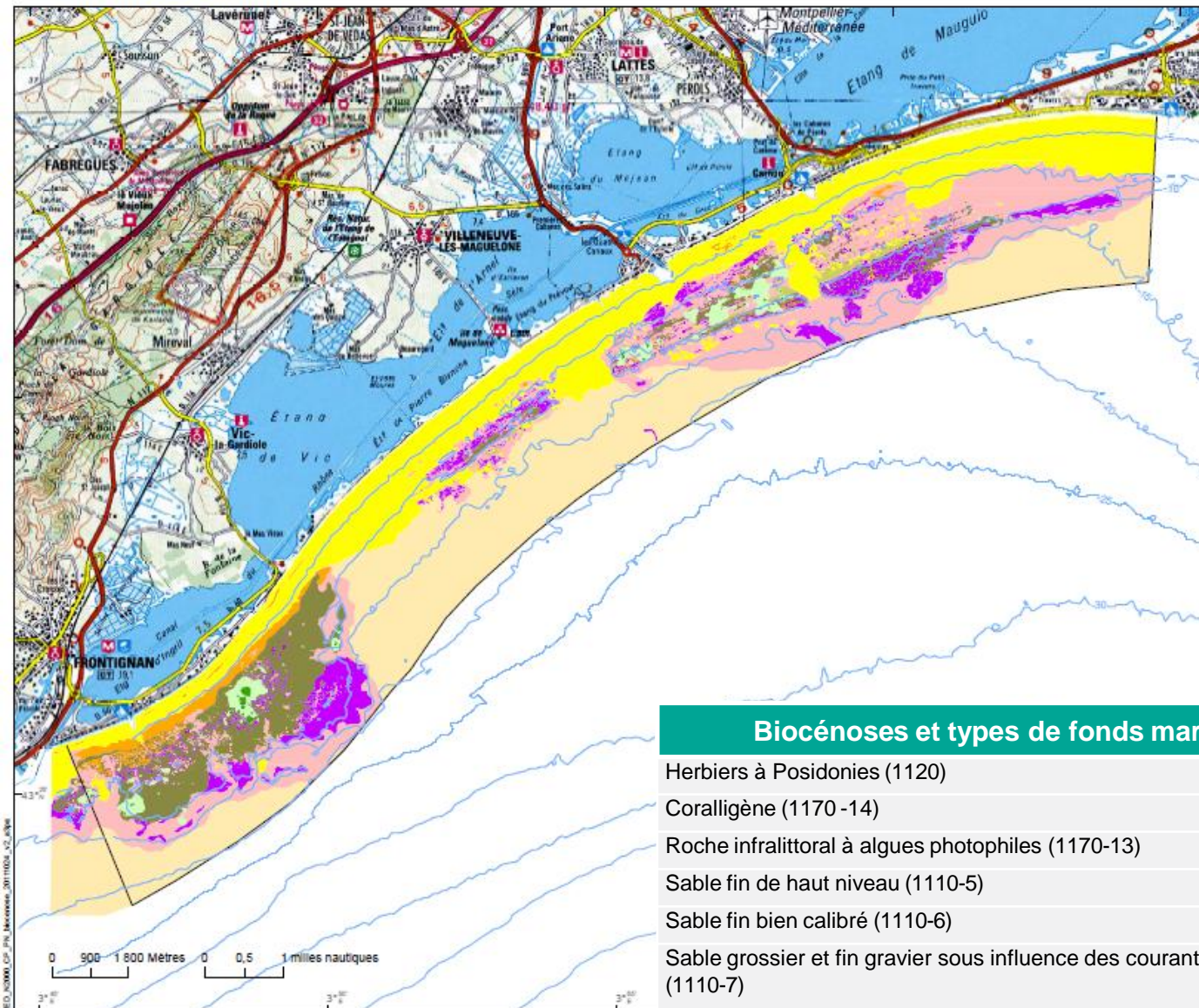
MÉDITERRANÉE > POSIDONIES DE LA CÔTE PALAVASIENNE

Biocénoses marines



EDITEE LE :

24/10/2011



**HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE:**

**Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine (1110)**

- sables fins de haut niveau
- sables fins bien calibrés
- sables grossiers et fins graviers sous l'influence des courants de fonds

**Herbiers à Posidonie (1120)**

- herbier de posidonie (recouvrement 0-50%)
- herbier de posidonie (recouvrement 51-100%)
- matte morte de posidonie

**Récifs (1170)**

- roche infralittorale à algues photophiles
- roche infralittorale à algues photophiles et coralligène éparse

Les zones à coralligène éparse feront l'objet d'une caractérisation et d'une localisation plus précise dans le cadre de l'animation du DCOCB.

- galets et petits blocs

**Biocénoses des fonds meubles du circalittoral**

- détritique côtier

Biocénoses et types de fonds marins	Surface en ha	Surface en %	Enjeux
Herbiers à Posidonies (1120)	210 ha	1,94 %	<b>Très fort</b>
Coralligène (1170-14)	699,93 ha	6,46 %	<b>Fort</b>
Roche infralittoral à algues photophiles (1170-13)	288,90 ha	2,67 %	<b>Fort</b>
Sable fin de haut niveau (1110-5)	76,51 ha	0,71 %	<b>Faible</b>
Sable fin bien calibré (1110-6)	2 845,51 ha	26,27 %	<b>Faible</b>
Sable grossier et fin gravier sous influence des courants de fonds (1110-7)	140,88 ha	1,30 %	<b>Faible</b>
Détritique côtier	3 483,46 ha	32,16 %	/
Enrochement artificiel	10,23 ha	0,09 %	/
Galets et petits blocs	2 500,72 ha	23,09 %	/
Matte morte de Posidonie	1 449,46 ha	13,38 %	/

## Suivi scientifique & veille écologique

HAB 1.2 .A

# Appliquer la méthode d'analyse de risque de dégradation des habitats et des espèces d'IC par les engins de pêche maritime professionnelle

**Objectif :** Evaluer le risque de dégradation des habitats par les engins de pêche professionnelle et proposer le cas échéant des mesures de réduction de pression.



### INDICATEUR DE MOYENS

**Maitre d'ouvrage :** AFB

**Maitre d'oeuvre :** CRPMEM LR

**Financement :** AFB - CRPMEM LR

AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



- Association avec le CRPMEM-LR
- Lien avec les autres CRPMEM PACA et Corse
- Méthode appliquée à l'échelle régionale
- Dynamique avec l'échelon des prud'homies : collecte des règlements et sensibilisation aux bonnes pratiques en cas de captures accidentelles de tortues marines.

### MISE EN OEUVRE

- Collecte de données pêche via des enquêtes et données bibliographiques, spatialisation de ces données
- Réalisation de l'analyse (croisement entre les données pêche et les données habitats et espèces)
- Analyse des résultats, identification des points problématiques et propositions de mesures de gestion



- Retard sur la mise en œuvre de la méthode
- Difficultés techniques d'application de la méthode recommandée à l'échelle nationale
- Difficultés d'accès à certaines données existantes

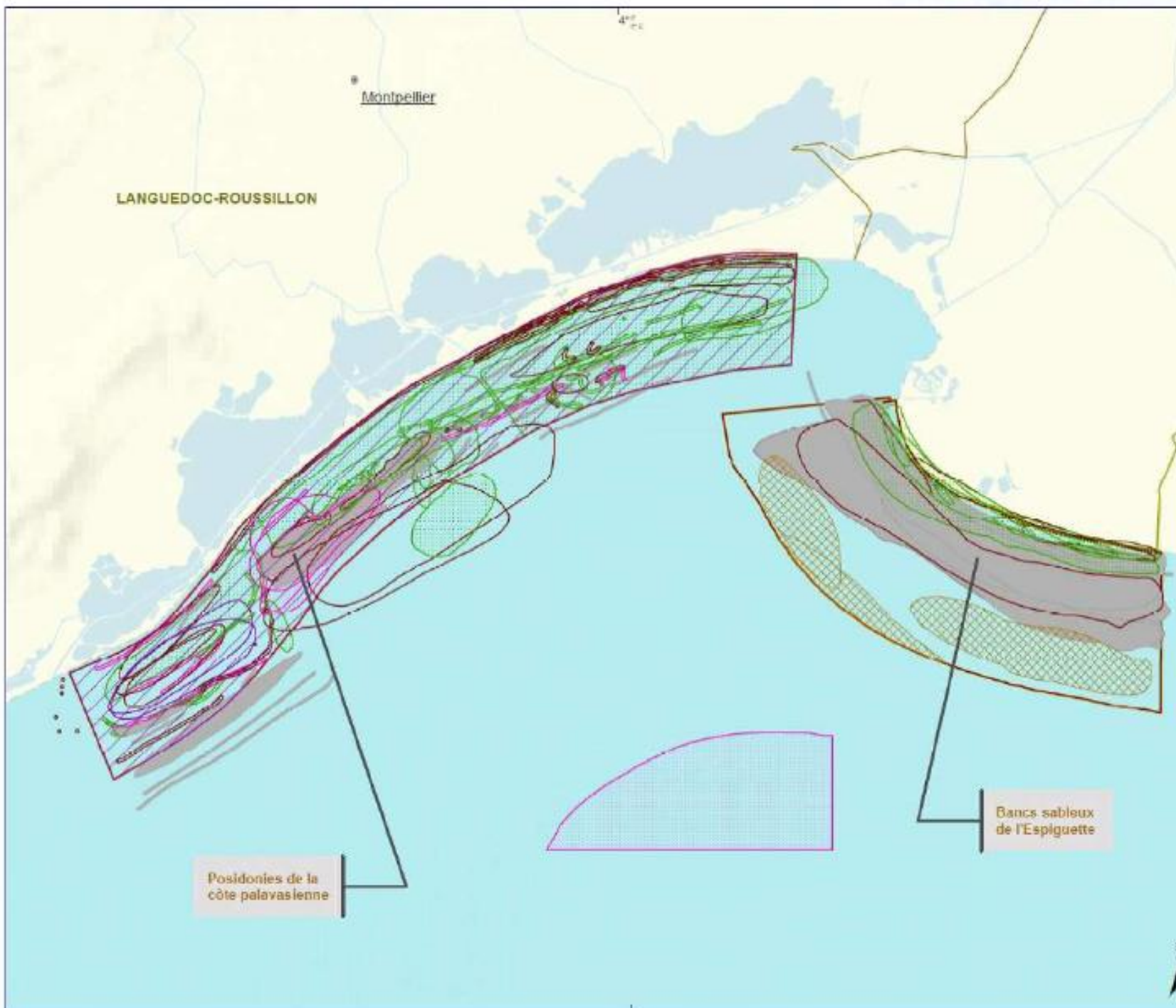
## BILAN

⇒ enquêtes réalisées sur l'ensemble des sites régionaux entre fin 2015 et mi-2016.

⇒ données ont été géoréférencées et traitées afin d'obtenir les cartes de risque potentiel.

**Mais ces résultats n'ont pas fait l'objet d'une présentation aux professionnels. Des réunions avec chacune des prud'homies doivent se tenir afin de valider les cartes et proposer des mesures de gestion visant à réduire les pressions potentielles**



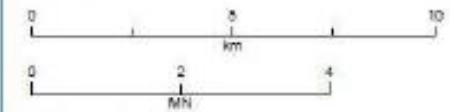


- Sites Natura 2000 :**
- Directive Habitats-Fauna-Flora
  - Parc naturel marin

- Risque pêche Hos Agde**
- Dragues à main à partir du rivage
  - Dragues remorquées par un bateau
  - Filets maillants calés
  - Palangres de fond (calées)
  - Plongée sous-marine
  - Sennes tournantes coulissantes
  - Trémaills
  - Nasses/Casiers

- Délimitation des espaces maritimes\* :**
- Frontière maritime ou ZEE
  - Limite de la mer territoriale française

*Les traits figurant sur cette carte ne peuvent en aucune manière être utilisés, explicitement ou implicitement, pour interpréter les limites ou le nature de l'exercice par la France de sa souveraineté sur les espaces marins.*



**Sources des données :**

- Risque pêche : CRPMEM
- Espace protégé : INPN / MNHN, AAMP
- Trait de côte : SHOM/IGN Historique (TCH) V2
- Frontière maritime : 12MN : SHOM, 2010
- \* (ne pas utiliser pour la navigation)
- ZEE : AAMP - 2012 (selon Décret n° 2012-1148)
- Délimitations terrestres et cours d'eau : IGN, FAO
- Bathymétrie : Le Suavé R., Normand A. (1986) - Synthèse bathymétrique de données multibathymétriques (Méditerranée occidentale), 1/250000, Editions Ifremer, // Berné S., Carré D., Loubrieu B., Mazé J.P., Normand A. (2001) Carte morpho-bathymétrique du Golfe du Lion, 1/100 000, (IFREMER - Région Languedoc-Roussillon, // Ifremer-SHOM, 2010 : GEBCO-08.

Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IAG GRS 1980



## Suivi scientifique & veille écologique

HAB 3.1.A

# Poursuite des suivis menés sur les herbiers de Posidonies

**Objectif :** Poursuivre l'acquisition de connaissances sur cet habitat et évaluer la dynamique de l'habitat ainsi que son état de conservation

### INDICATEUR DE MOYENS

**Maitre d'ouvrage :** AAMP

**Maitre d'oeuvre :** ville d'Agde

**Financement :** AAMP



- La mutualisation des moyens permet des résultats comparables et met en lumière la nécessité de préciser le protocole
- Des résultats montrant un herbier stable voire en meilleur état



### MISE EN ŒUVRE

➤ suivi réalisé par la direction du milieu marin de la ville d'Agde, gestionnaire du site Natura 2000 «Posidonies du Cap d'Agde».



- Remise en question de la précision des suivis antérieurs
- Pas encore de retours des autres gestionnaires pour mener une comparaison
- Pas de suivi en apnée (2011, 2013)

## BILAN

⇒ difficulté à retrouver les balises sur le terrain ainsi que les comparaisons avec les données antérieures.

⇒ suivi « ARESQUIERS » montre que l'herbier a progressé avec la fusion de plusieurs tâches L'augmentation de la densité permet de classer l'herbier en meilleur état de conservation.

⇒ Des suivis complémentaires ont également été réalisés dans ou à proximité immédiate du site.

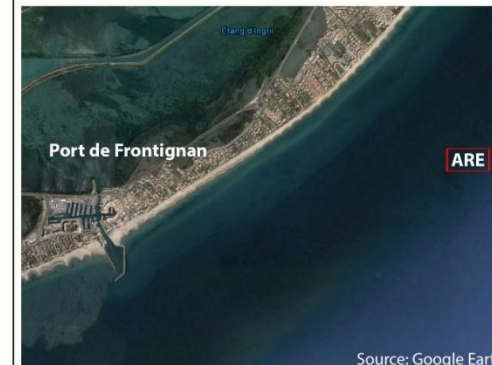
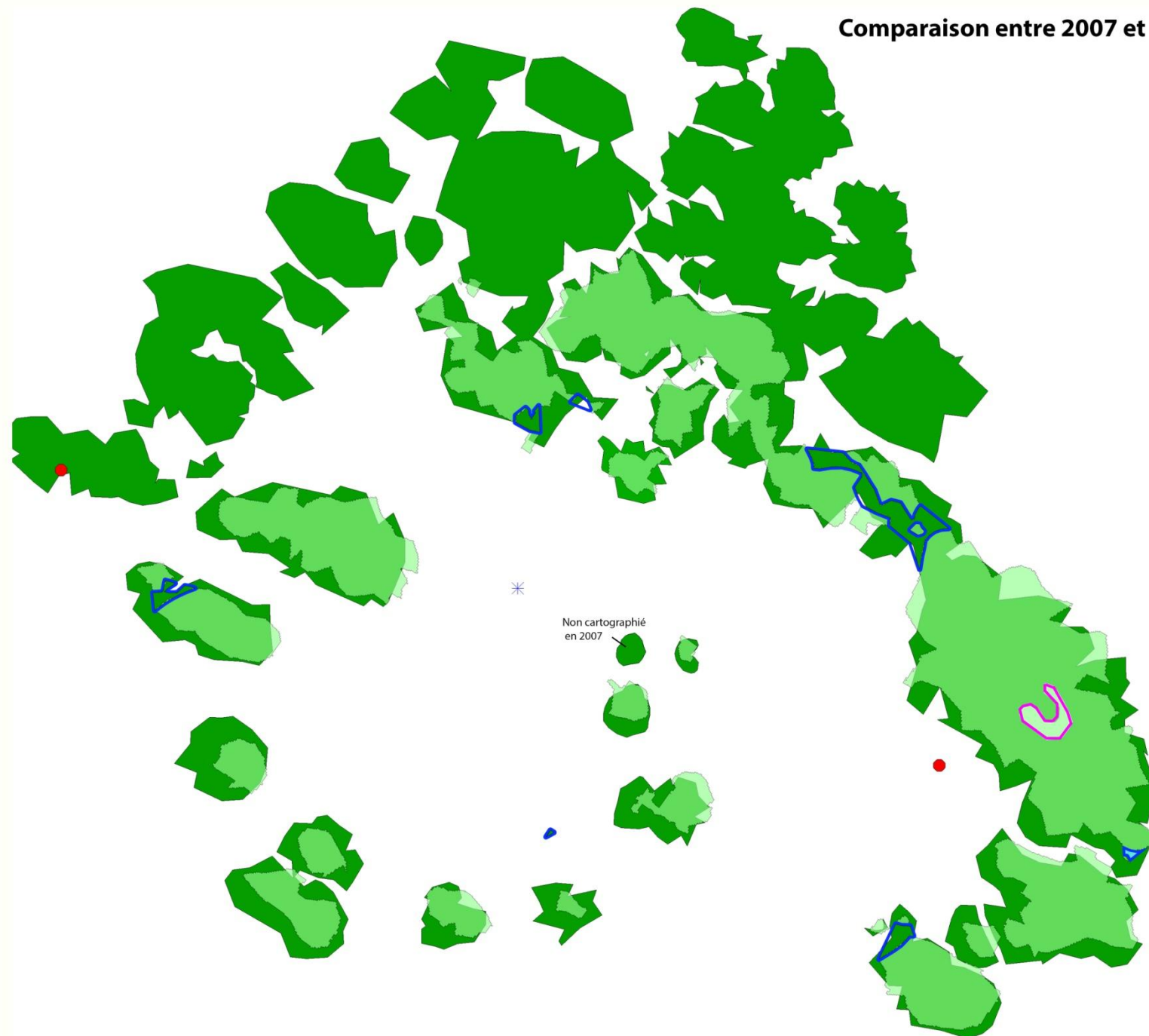




# Cartographie de l'herbier à *Posidonia Oceanica* sur le site des Aresquiers (2015)

Délimitation réalisée à l'aide de l'aquamètre D100

## Comparaison entre 2007 et 2015



### Description:

La zone cartographiée de 2007 est plus petite que celle de 2015. Même avec les quelques taches qui ont fusionné (zone de progression), la morphologie de l'herbier est globalement la même.

### Légende:

Ancien piquet balise ●

Nouveau piquet balise ●

Base du télémètre \*

Herbier 2015 ■

Herbier 2007 ■

Progression □

Régression □

Echelle 1 m



Coordonnées (WGS 84, Degré décimaux)

Station ARE : 43°26.234' N - 3°48.640' E

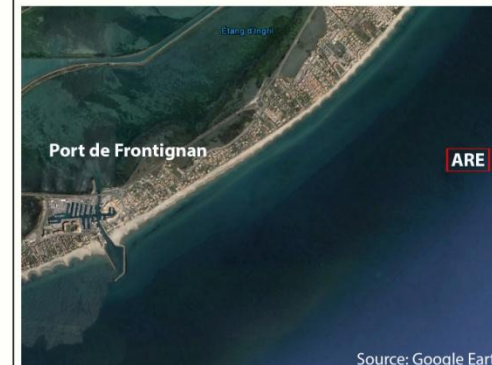
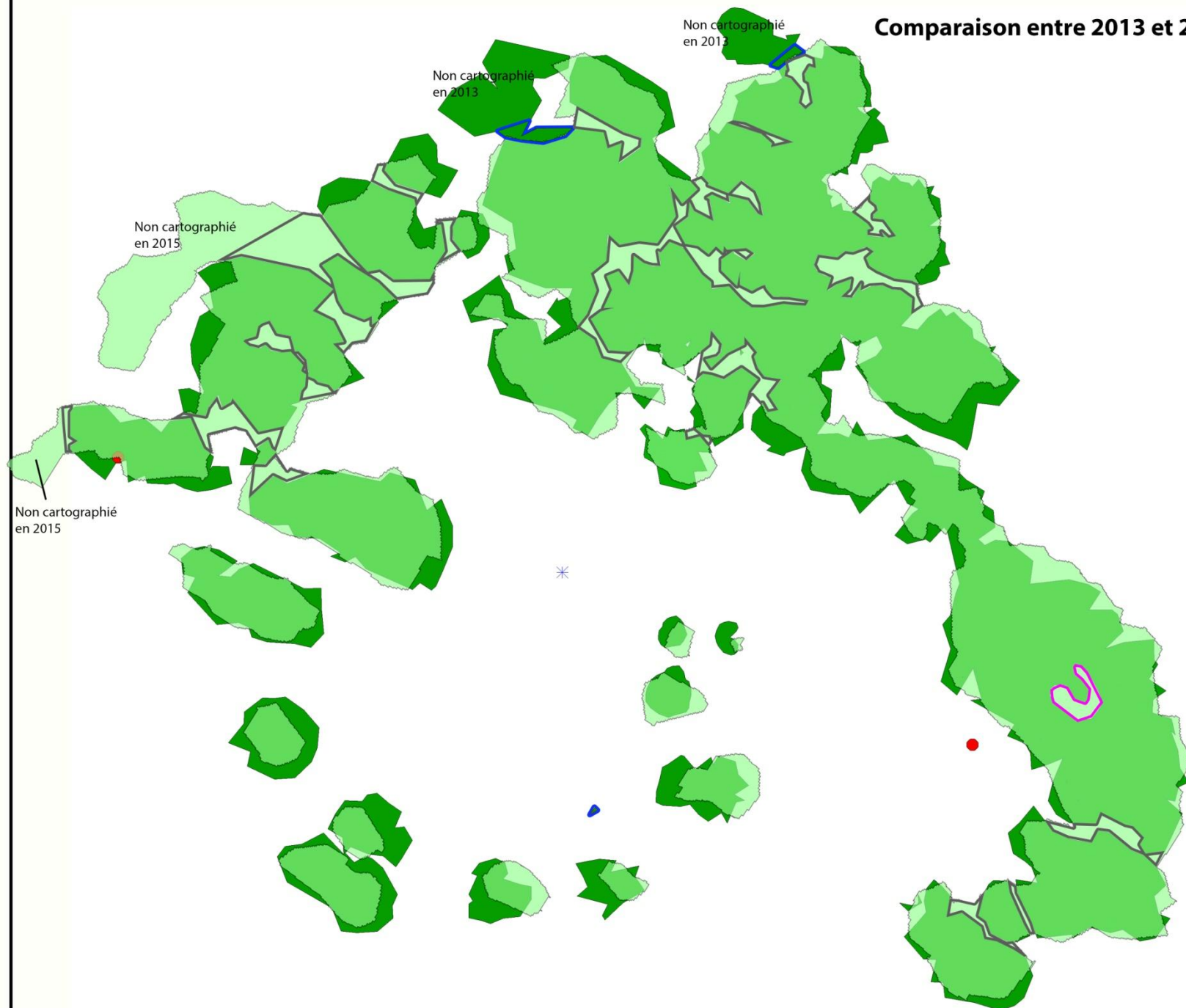
Profondeur : 7 m



# Cartographie de l'herbier à *Posidonia Oceanica* sur le site des Aresquiers (2015)

Délimitation réalisée à l'aide de l'aquamètre D100

## Comparaison entre 2013 et 2015



### Description:

Entre 2013 et 2015, de nombreuses intermattes n'ont pas été cartographiées. Cependant, l'enveloppe globale de l'herbier est sensiblement la même entre les deux années de suivi.

### Légende:

- Ancien piquet balise ●
- Nouveau piquet balise ●
- Base du télémètre \*
- Herbier 2015 ■
- Herbier 2013 ■
- Progression □
- Régression □
- Intermatte non cartographiée en 2013 □



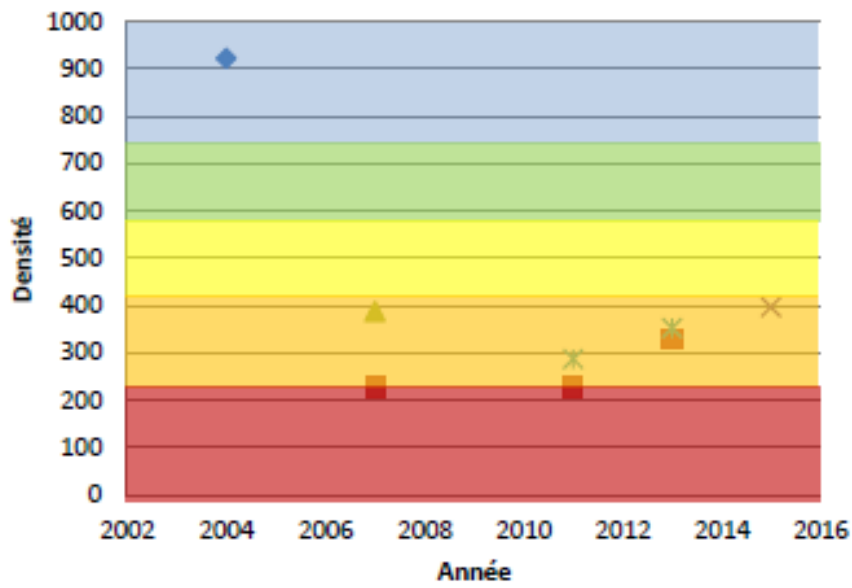
Echelle 1 m

Coordonnées (WGS 84, Degré décimaux)

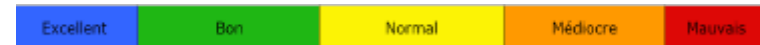
Station ARE : 43°26.234'N - 3°48.640'E

Profondeur : 7 m

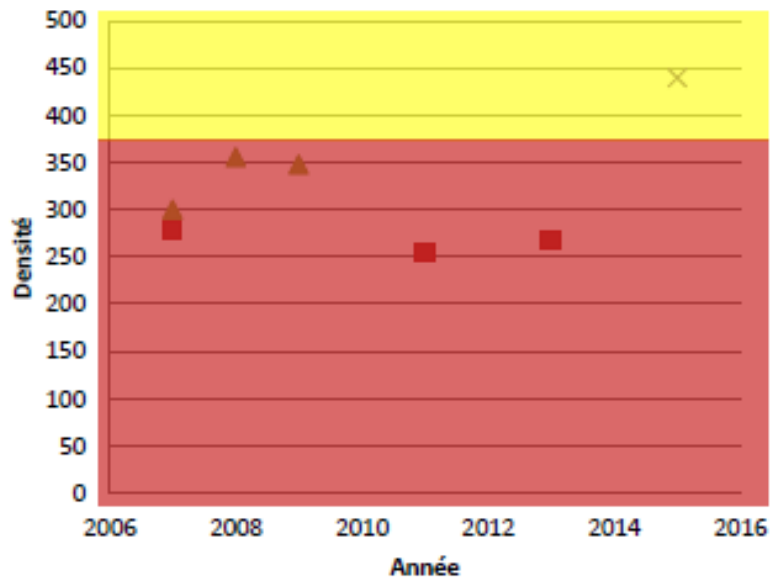
## Roc St martin



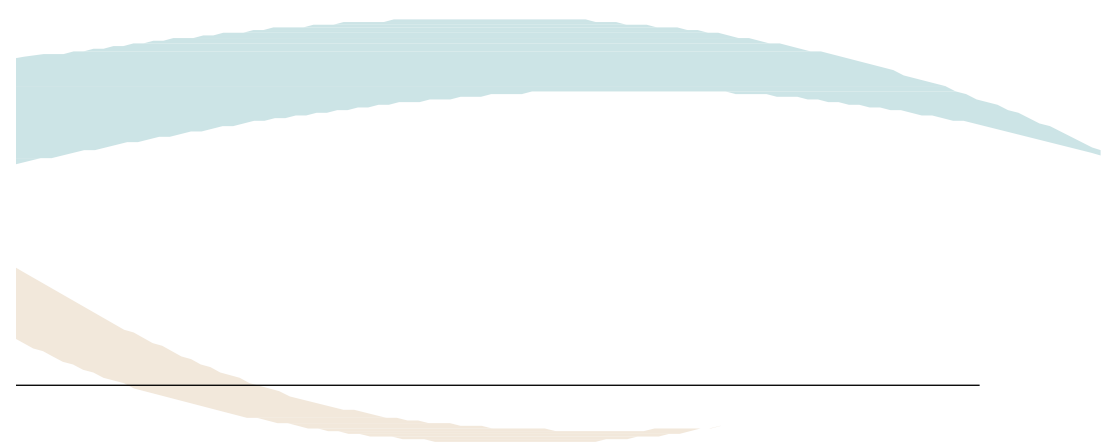
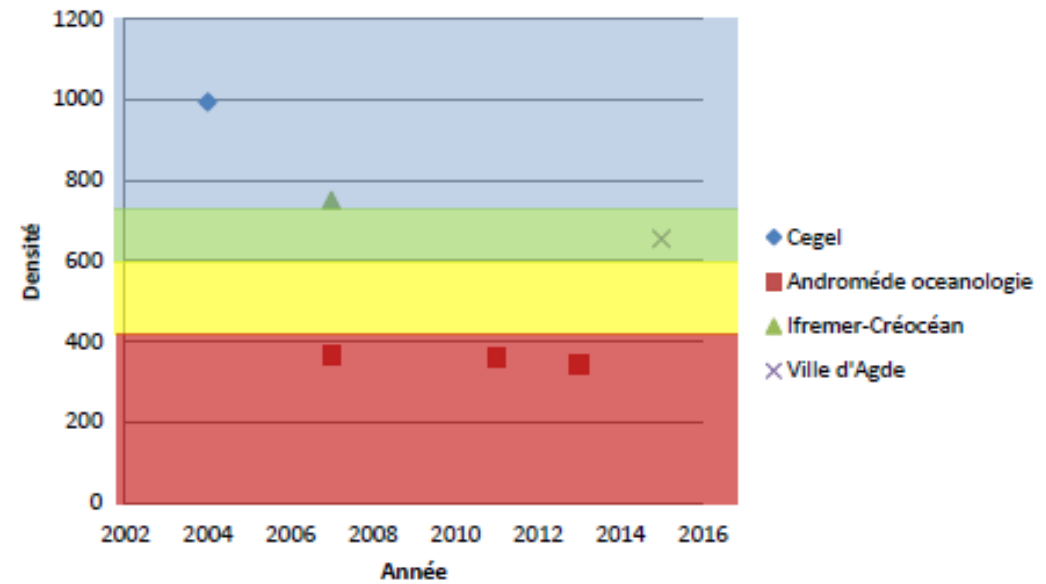
Densité de l'herbier, selon l'abaque de Pergent et al.2018 et Pergent –Martini et al. 2010



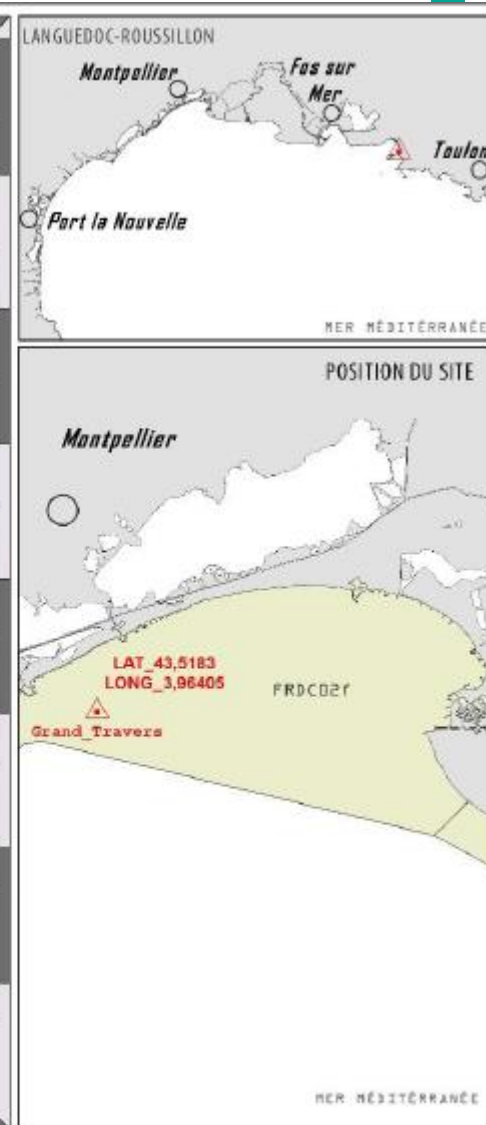
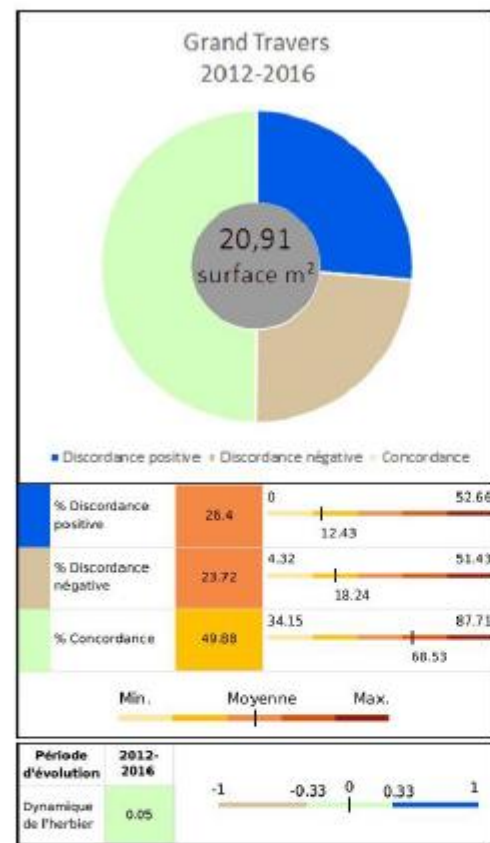
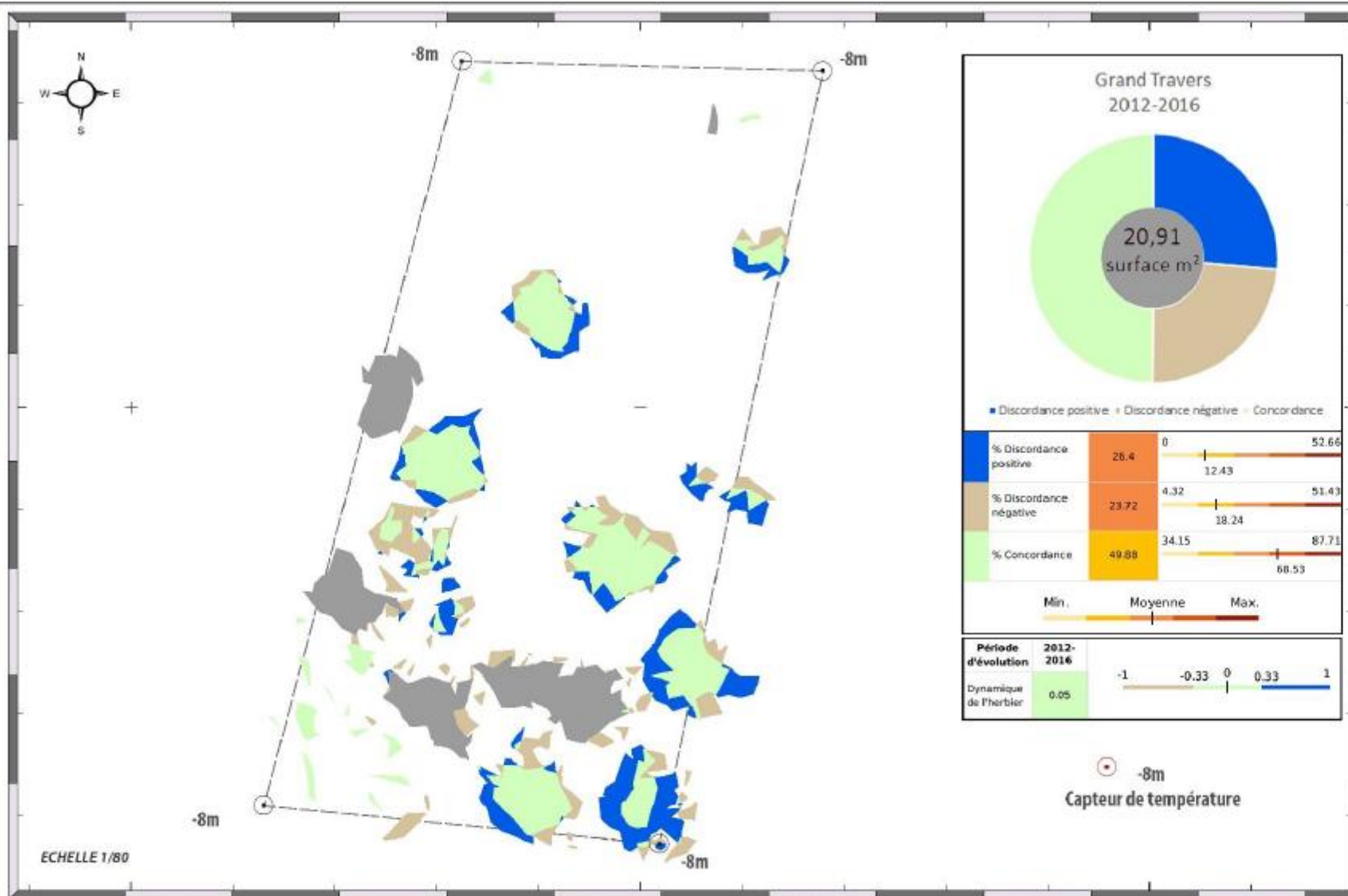
## PALE



## ARE







### LEGENDE

<b>Herbier de Posidonie</b>	● Balise de positionnement du quadrat de télémétrie	<b>Éléments particuliers</b>	◆ <i>Pinna nobilis</i>
	Δ Faisceaux isolés		▲ Macrodéchets
	■ Herbier - Concordance		■ Masses d'eau côtières
	■ Herbier - Discordance négative		▲ Coordonnées GPS du site - WGS84
	■ Herbier - Discordance positive		○ Zone urbaine
	■ Zone non comparée		

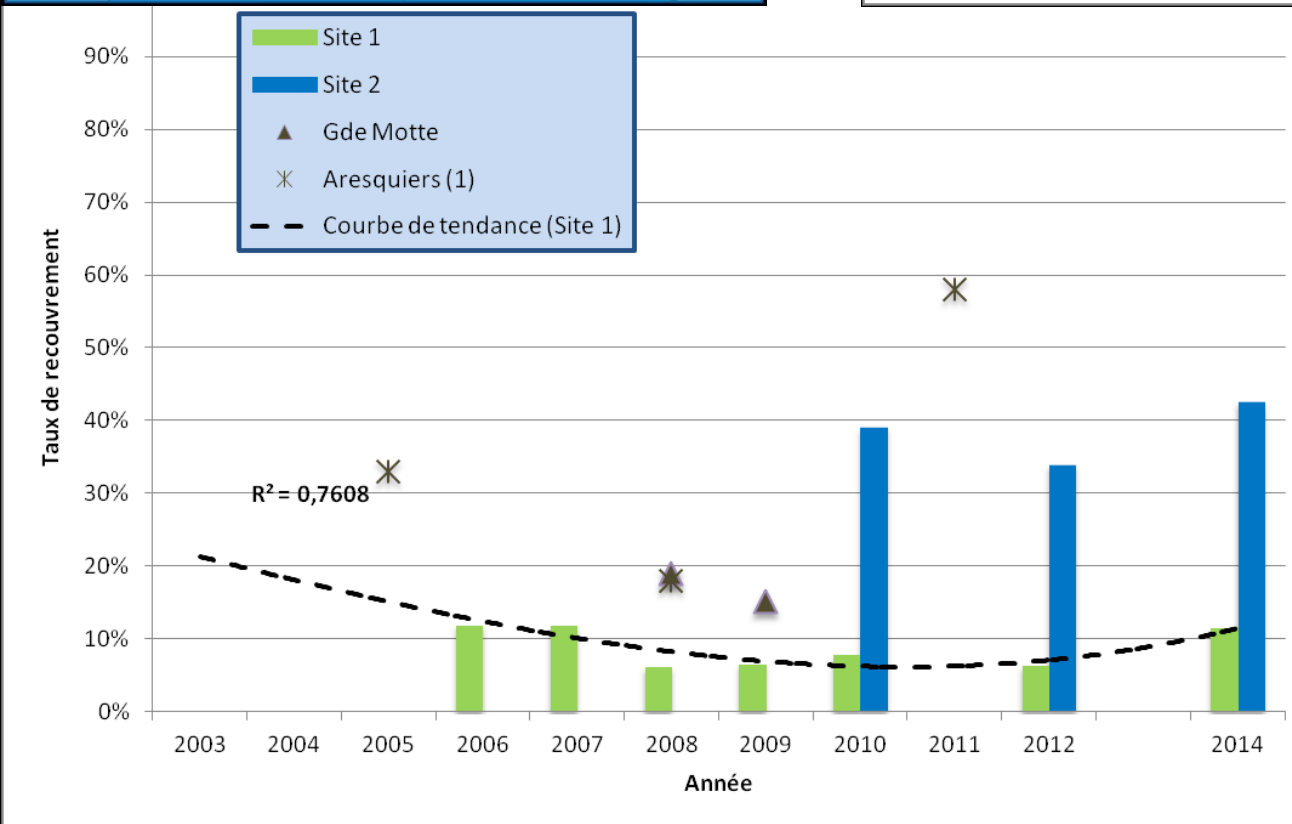
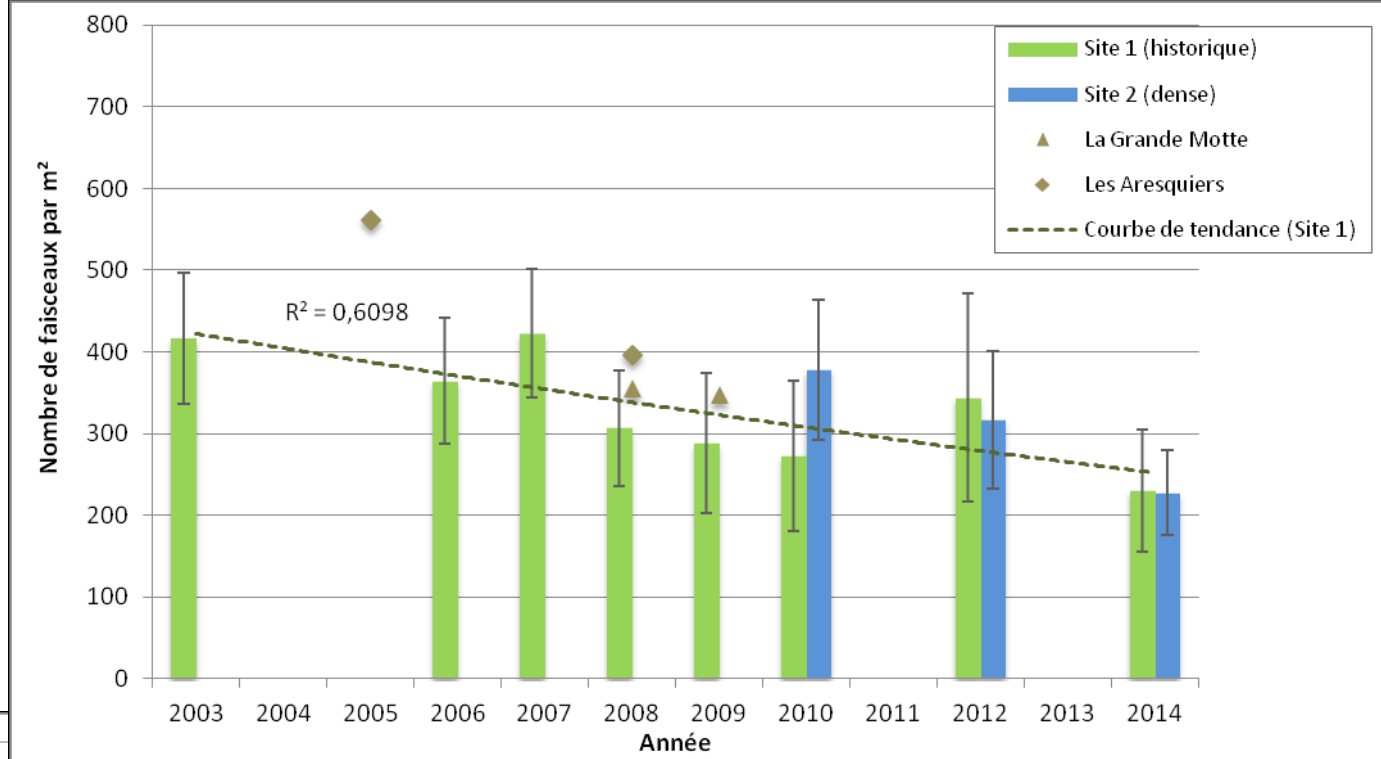
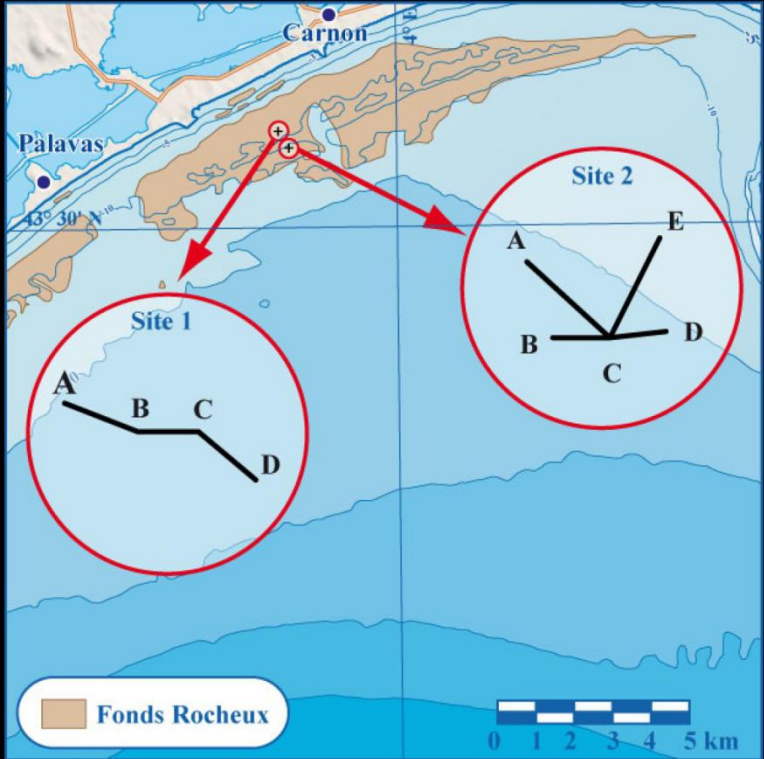
### STATISTIQUES

	Densité*/m <sup>2</sup> (2012/2015)	Déchaussement/cm (2012/2015)
<b>Moyenne</b>	342 / 146	0 / 0
<b>Ecart type</b>	84,9 / 39,7	0,2 / 0,5

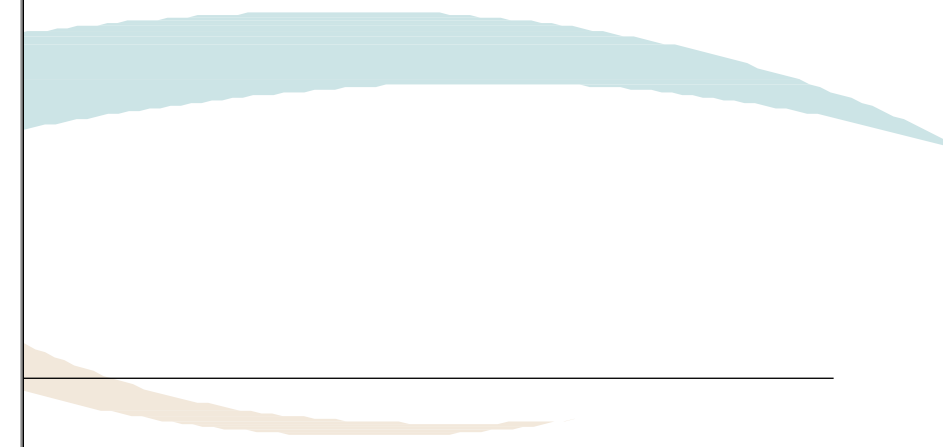
\*Nombre de faisceaux par m<sup>2</sup>

Cette carte a été réalisée à partir de levés télémétriques effectués en 2012 et 2016.

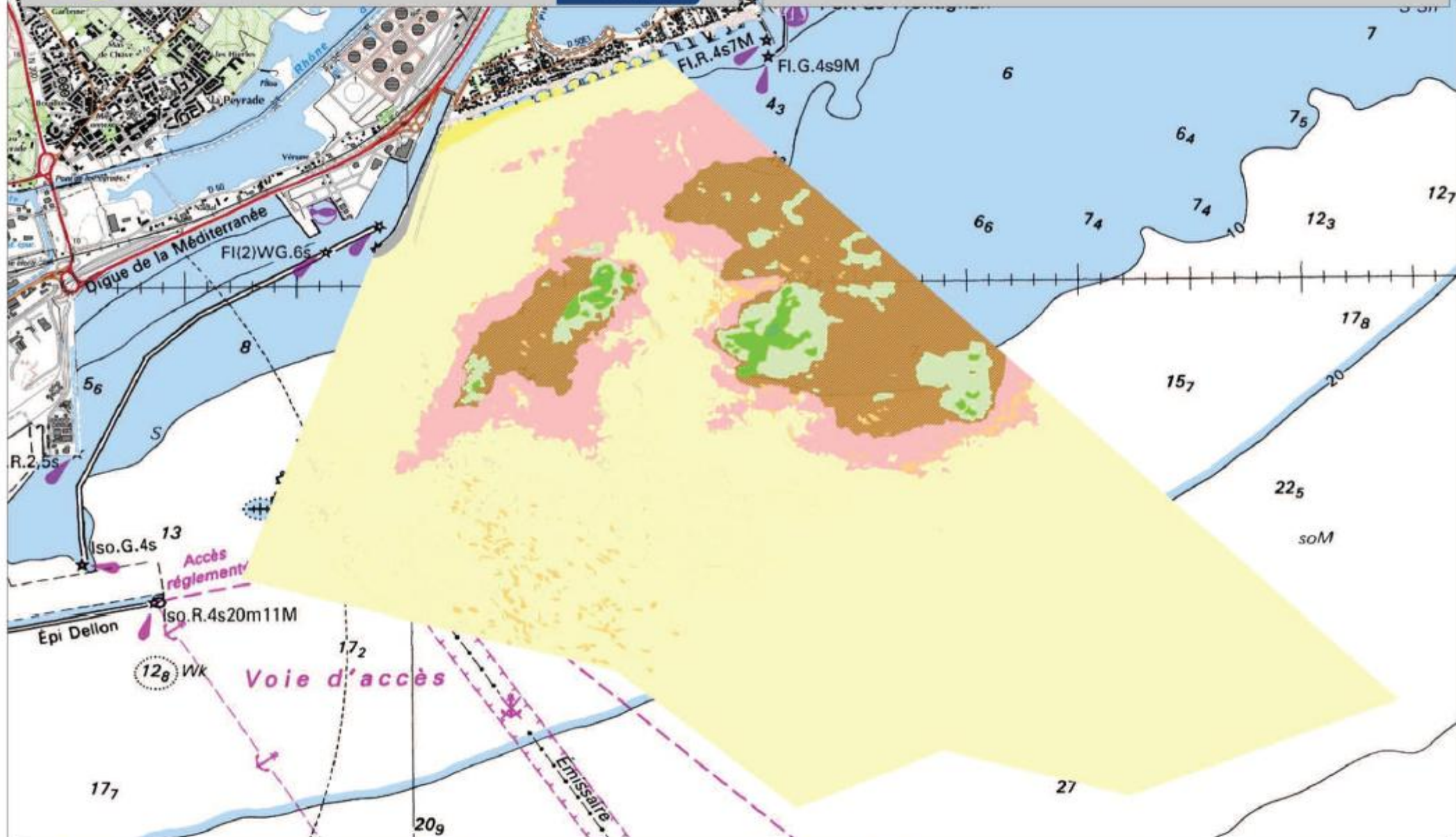
Elle fait partie intégrante de l'étude intitulée: « Surveillance des herbiers de Posidonie par télémétrie acoustique - Suivi 2015 »



### Suivis MAERA (Créocéen)







- Sables fins de haut niveau
- Sables fins bien calibrés
- Sables grossiers et fins graviers sous influence des courants de fond

- Détritique envasé
- Roche infralittorale à algues photophiles
- Structures artificielles
- Mosaïque Matte morte et Roche infralittorale

- Herbier de posidonie (<10%)
- Herbier de posidonie (10 - 30 %)
- Herbier de posidonie (30 - 50 %)

Origine des Données:  
IGN et SHOM, 2009 : SCAN Littoral  
Andromede Océanologie, 2014 :  
Biocénoses

0 250 500 1 000 Mètres

# Suivi scientifique & Veille écologique

HAB  
1.3.A/B

# Améliorer et renforcer la connaissance de l'habitat Récifs

**Objectifs :** Approfondir les connaissances sur l'état de conservation de ces habitats, et les impacts anthropiques qu'ils subissent afin de proposer des mesures de gestion appropriées. Une proposition de suivi à long terme, identifiant les bons indicateurs, à réaliser au cours de l'animation du site sera produit à la suite.



## INDICATEUR DE MOYENS

**Maitre d'ouvrage :** AFB  
**Maitre d'oeuvre :** en cours  
**Financement :** AFB

AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



- Compléments aux études antérieures
- Définition de l'état de conservation de l'habitat générique
- Meilleure connaissance des « patates » de coralligène



- Suivi non exhaustif du site; choix de zones témoins
- Calendrier de réalisation serré en période automnale

## MISE EN OEUVRE

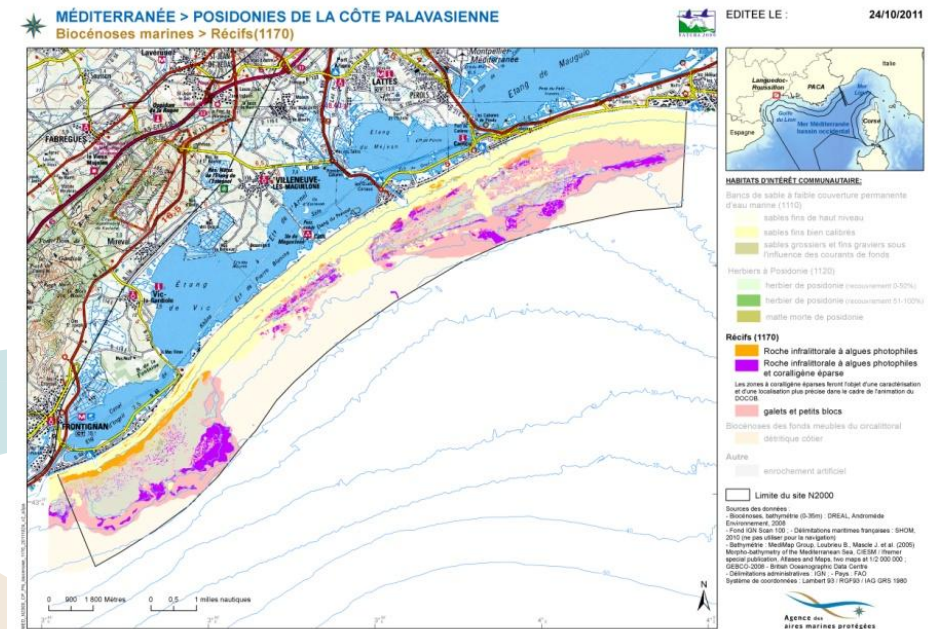
- Selon le protocole CARTHAM,
- Déterminer l'état de conservation
- à partir des études antérieures

Ce suivi est couplé avec un suivi identique sur le site « Cours inférieur de l'Aude ».

## BILAN

Consultation en cours.

Calendrier décalé sur 2018 si pas de candidats





## Communication & sensibilisation

COM1.2.A

## Appuyer et soutenir la création d'outils pédagogiques et de sensibilisation à l'environnement marin à destination des professionnels et des structures associatives

**Objectif :** Concevoir un outil de sensibilisation présentant les richesses du patrimoine naturel marin régional et les enjeux.

### INDICATEUR DE MOYENS

**Maitre d'ouvrage :** Graine LR /AAMP

**Maitre d'oeuvre :** CPIE BT/Label bleu/AREpb

**Financements:** région Occitanie/ AERMC / AFB



- Réponse à un besoin exprimé par les acteurs du territoire
- Association des gestionnaires à l'identification des besoins



### MISE EN ŒUVRE

- mallette en bois
- Golfe du Lion, du rivage, jusqu'aux profondeurs abyssales
- différents scénarios



- Un seul outil n'a pu être financé
- Le calendrier n'a pas permis d'organiser la formation des animateurs dès 2017



## BILAN

La formation des animateurs n'a pas pu se tenir avant la saison estivale 2017

=> Phase test

Les premiers retours des animateurs sont positifs, bien que quelques améliorations matérielles semblent nécessaires.

=> Redéploiement en 2018 (lien avec action sensibilisation du PAMM)

## Communication & sensibilisation

COM1.1.D

## Organiser et soutenir des manifestations et campagnes de communication et de sensibilisation sur le patrimoine naturel marin

**Objectif :** Sensibiliser les plaisanciers aux bonnes pratiques et les engager dans la réalisation de bons gestes.

### INDICATEUR DE MOYENS

**Maitre d'ouvrage :** DIRM MED

**Maitre d'oeuvre :** CPIE Bassin de Thau

**Financements:** DIRM MED/ AFB/ Région Occitanie/ CD34

**Partenaires techniques :** Ardam/LPO 34



- + Reprise d'une campagne existante
- + Uniformisation des messages et de outils à l'échelle de la façade pour donner plus de lisibilité et diminuer les coûts
- + Implication des collectivités territoriales
- + Implication du réseau associatif



### MISE EN OEUVRE

- Une campagne unifiée à l'échelle de la Méditerranée
- 2 types d'outils de terrain:
  - Sous forme de stands lors de manifestations nautiques
  - Sous forme d'entretien, réalisé à quai, soit aux mouillages ou lors d'opération spécifiques (apéro ponton, atelier au port...)
- 5 stands sur le site Natura 2000

- Pas de questionnaire « embarqué » faute de moyens nautiques



## BILAN

- ⇒ bilan à l'échelle de la façade en fin de l'année
- ⇒ En fonction de ces retours, des améliorations pourront être apportées à la campagne 2018.
- ⇒ pour 2018, réflexion sur la possibilité de mener des entretiens embarqués



## Communication & sensibilisation

ACT 4.7.B

## Accompagner la mise en place d'un réseau de plongeurs bénévoles et appuyer la mise en place de suivis participatifs en renforçant et en valorisant les démarches existantes

**Objectif :** impliquer les usagers du site dans la surveillance et la gestion du site



### INDICATEUR DE MOYENS

**Maitre d'ouvrage :** AFB

**Maitre d'oeuvre :** AFB

**Financements :** /

**Partenaires techniques :** Plongée passion

# PLONGÉE PASSION



- Implication des usagers direct du site
- Démarche volontaire des clubs
- Renforcement du lien animateur/usagers



- Pas toujours de retombés immédiates suite à des observations (montage de projets, financement)

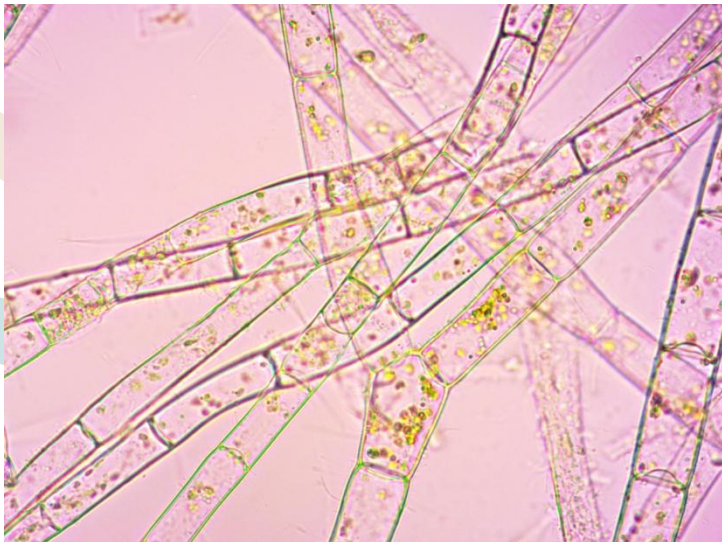
### MISE EN OEUVRE

➤ Observations bénévoles réalisées par le club de plongée de Frontignan « Plongée Passion »

- Apparition d'algues filamenteuses
- Observation de corbs
- Repérage des structures immergées dans le cadre d'un projet expérimental de réimplantation de posidonies
- observation de nouvelles zones colonisées par *Caulerpa racemosa*
- intervention pour récupérer un filet perdu par un pêcheur
- suivi de l'herbiers de posidonies

## BILAN

- ⇒ implication des structures de plongée dans les réseaux de sciences participatives
- ⇒ Les yeux du gestionnaire (rôle de veille sur phénomènes particuliers, rares)
- ⇒ quel rôle dans un processus de décisions (AOT, réglementations...)? = participation citoyenne



*Cladophora vagabunda*

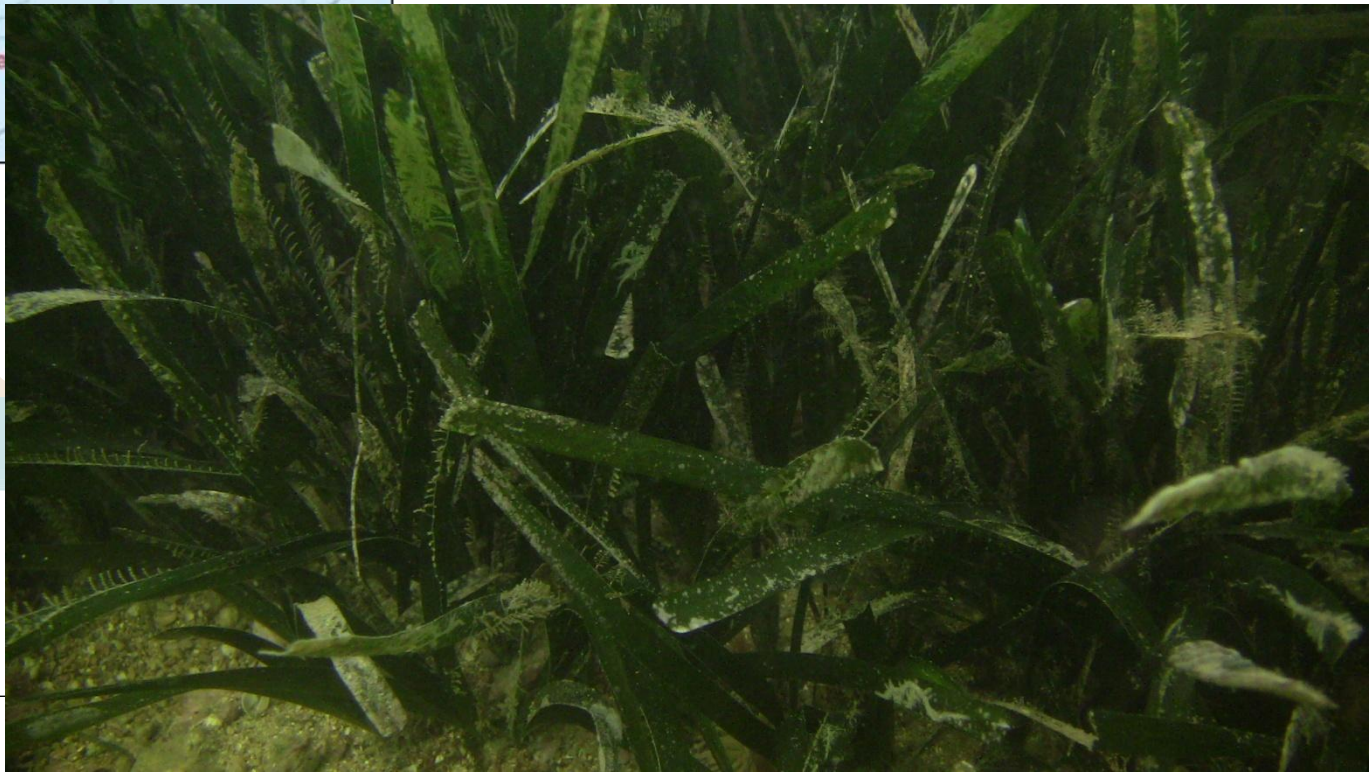
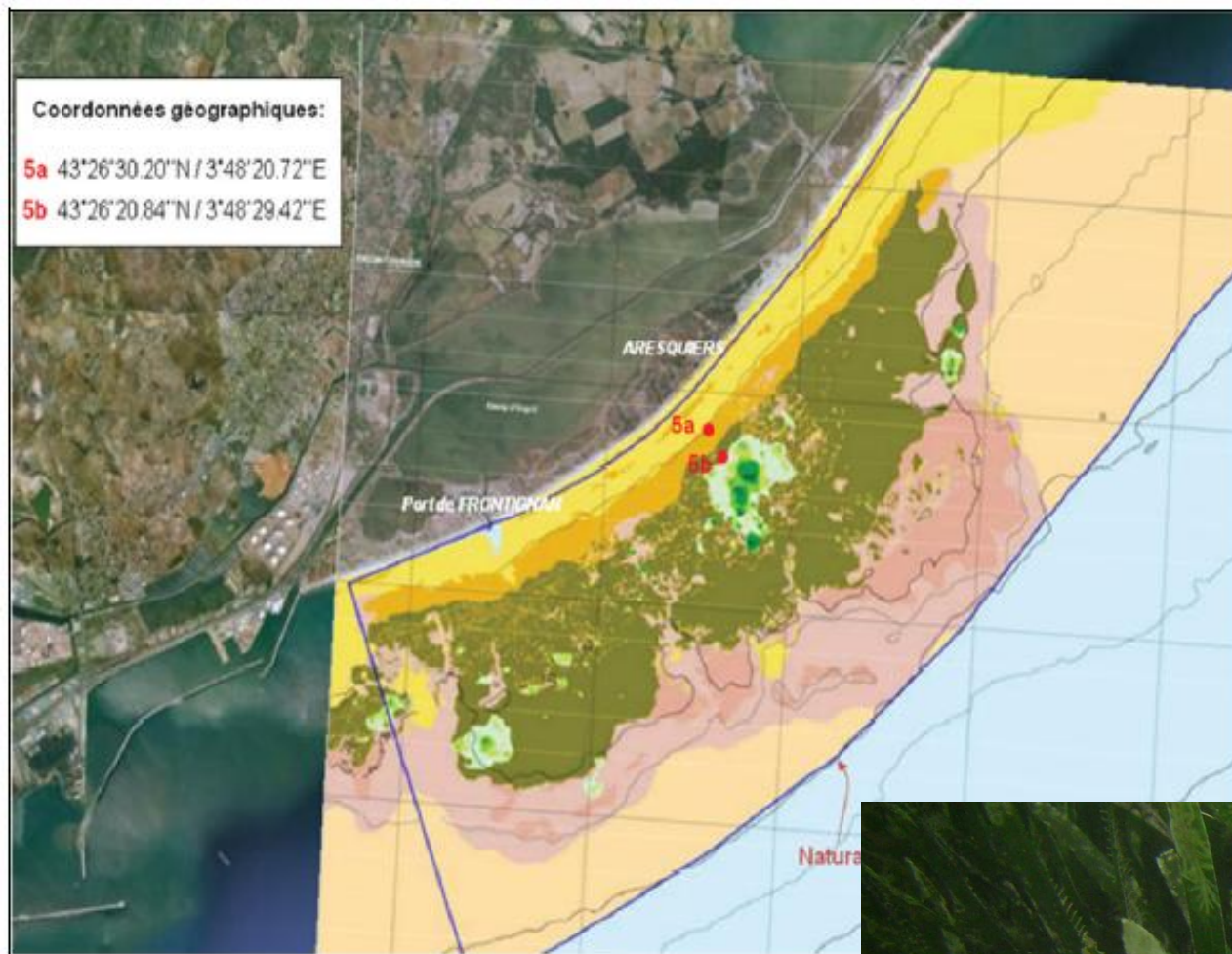




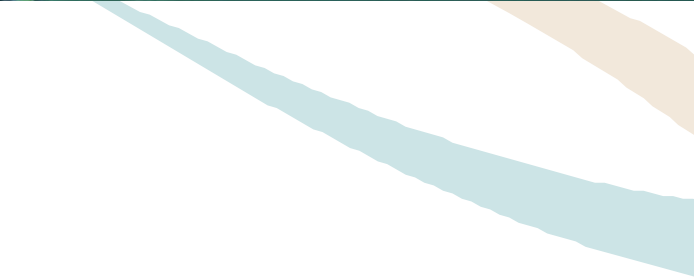
Coordonnées géographiques:

5a 43°26'30.20"N / 3°48'20.72"E

5b 43°26'20.84"N / 3°48'29.42"E









## Appui aux acteurs locaux

HAB 1.11

# Renforcer la conservation de certaines zones du site Natura 2000

**Objectifs** : Restaurer une zone favorable à la croissance de la ressource halieutique, en appliquant une réglementation forte. Elle contribuera au bon état de conservation des habitats et sera une zone témoin en terme de suivis.

### INDICATEUR DE MOYENS

**Maitre d'ouvrage** : ville de Palavas-les-Flots, prud'homme de Palavas

**Maitre d'oeuvre** : ville de Palavas

**Financements**: Natura 2000, CD34, ville de Palavas

**Partenaires techniques**: P2A développement



- Création d'une zone de protection forte sur proposition des pêcheurs professionnels
- Consensus entre tous les usages sur la réglementation de la zone
- Implication des acteurs dans le processus d'information et de suivi



- Pas de moyens d'animation ni de surveillance dédiés
- Pas de communication à grande échelle

### MISE EN ŒUVRE

➤ réserve marine de la côte palavasienne créé par 2 arrêtés pris mi-2016:

-Un arrêté ministériel créant un cantonnement de pêche

-Un arrêté de la préfecture maritime réglementant les autres usages.

➤ balisage en avril 2017 financé à 80% par un contrat Natura 2000,

➤ projet de charte d'engagement pour la plongée sous marine + déclaration en ligne de palanquée sur le rocher de Couzença.



## BILAN

⇒ premiers suivis effectués

⇒ communication par distribution du guide pratique (4 pages A5)

⇒ mais encore beaucoup de plaisanciers, pêcheurs de loisirs...pas informés

⇒ beaucoup de questions se posent (réglementation, objectifs...)

## Communication & sensibilisation

ACT 4

# Impliquer et associer les acteurs dans la vie du site Natura 2000 – Favoriser le rôle de sentinelles

**Objectif :** Mise en réseau des programmes de sciences participatives pour une meilleure lisibilité

### INDICATEUR DE MOYENS

**Maitre d'ouvrage :** CPIE Bassin de Thau

**Maitre d'oeuvre :** CPIE Bassin de Thau

**Financements:** région Occitanie, AFB, CD34

**Partenaires technique :** associations de sciences participatives



- + Volonté de progression des structures porteuses de programmes de sciences participatives
- + Création d'outils en ligne
- + Prise en compte des besoins des gestionnaires

- Retard sur la mise en ligne du site internet
- Organisation nationale par très dynamique

### " TOUS SENTINELLES "

Évènement régional du réseau Sentinelles de la mer Occitanie

Sentinelles de la  
**mer**  
Occitanie

Réservez vos

6-7-8 octobre 2017

## MISE EN OEUVRE

- création d'une plateforme régionale en ligne
- comité technique + comité de pilotage
- des outils variés : agenda des sorties, tenue de stand d'information, et organisation d'un évènement dédié.

## BILAN

- ⇒ Identification des besoins
- ⇒ Formalisation de partenariats
- ⇒ lien avec programmes nationaux (65 Millions d'observateurs / MNHN)



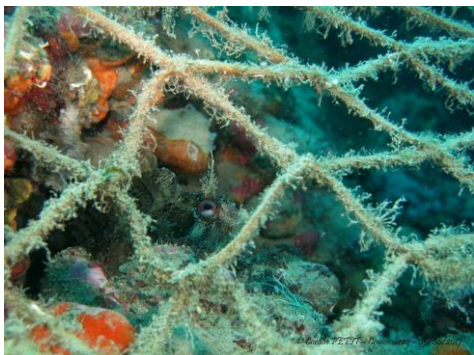


## Appui aux acteurs locaux

ACT  
2.3.B

## Favoriser la récupération des engins de pêche perdus

**Objectifs :** Supprimer les impacts et dégradation issus des déchets issus de l'activité de pêche



### INDICATEUR DE MOYENS

**Maitre d'ouvrage :** AFB

**Maitre d'oeuvre :** AFB

**Partenaires financiers :** MIO

AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

### MISE EN OEUVRE

- projet à l'échelle façade
- partenariat avec l'Université de Marseille (MIO)
- intervention des services de l'Etat prévue sur le Coulomb Bray en septembre
- intervention de l'association Sea Shepherd en aout 2017



- Organisation multi services / mutualisation des moyens
- Étude d'un protocole adapté
- Communication adaptée



- Latence entre première identification et transmission aux services compétents
- Manque de rapidité d'intervention
- Cout élevé de l'opération

## BILAN

⇒ Sea Shepherd / mission « Mare Nostrum » = 20h de plongée

⇒ des éléments restants dans le fond (chaîne et ralingue)

⇒ enlèvement des déchets a été assuré par la ville de Palavas => échantillon par Palana environnement

## Appui aux acteurs locaux

**Échelle :** Site

**Site :** Posidonies de la côte Palavasienne

**Antériorité de l'action :** Tous les ans

**Investissement :** /

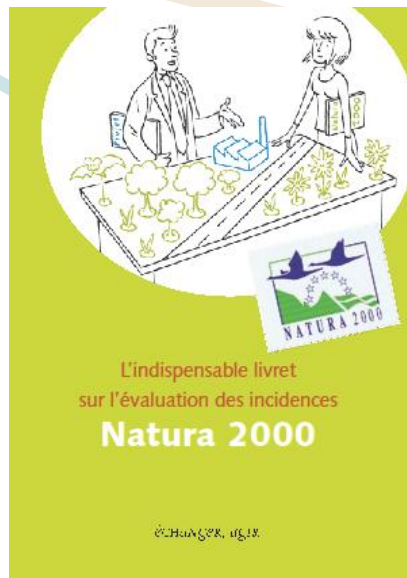
**Temps :** 4 jours

**Espèces et habitats concernés :**

- Intégralité du site

**Objectifs :** Permettre l'implication de l'animateur dans les projets structurants le territoire

**Description :** A travers l'implication de l'animateur dans les projets structurants le territoire, le patrimoine naturel marin et la concertation envers l'ensemble des acteurs sont mieux pris en compte. Cela permet de vérifier la cohérence des projets/études/résultats avec les objectifs du site Natura 2000



ATM  
2.1

Apporter un appui technique aux acteurs et porteurs de projet dans l'élaboration de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000 et diffuser les données nécessaires à leur réalisation

## BILAN

A ce titre, l'animateur Natura 2000 a été mobilisé sur plusieurs dossiers d'évaluations d'incidences pour différents types de manifestations :

- Base nautique (Randojet, Jet 7 location, Espace location).
- Manifestations sportives (Triathlon de la Grande Motte, manifestation de la FNPSA).
- Compétitions de pêche de loisir (Pyramide Thon Club, Frontignan Thon Club, Carnon Fishing Club).
- Manifestation culturelle (Manifestation du Grand pardon de St Pierre).
- Aménagement (phase II travaux d'aménagement du lido de Frontignan)

De plus, l'animateur a également apporté un appui technique informel à divers services de l'état sur des projets d'aménagement et de gestion du littoral.





## Gouvernance & concertation

HAB, ACT, COM, ANI et ATM

**Échelle :** Site

**Site :** Posidonies de la côte Palavasienne

**Antériorité de l'action :** Tous les ans

**Investissement :** /

**Temps :** 12 jours

**Espèces et habitats concernés :**

- Intégralité du site

**Objectifs :** Pérenniser la dynamique d'échange et de concertation établie lors de l'élaboration du Docob entre les usagers et le gestionnaire

## Maintien d'une dynamique de concertation

### BILAN

En 2016-2017, diverses actions d'animation ont permis de maintenir un bon niveau de gouvernance du site :

- Planification de l'animation 2018-2019 (actions, communication, échéanciers, etc.).
- Préparation du COPIL d'animation du site.
- Participation à divers organes de concertation régionaux, réunions avec les services de l'Etat...
- Participation à différentes rencontres :
  - Sensibilisation lors la compétition de kitesurf «Festikite»
  - Journées Ecogestes/Expédition 7<sup>ème</sup> Continent
  - Sensibilisation lors du Master halieutique du Carnon Fishing Club
- Site internet/relations presse



## Actualités, échanges et capitalisation entre gestionnaires

### BILAN

A ce titre, l'animateur Natura 2000 a participé à différents réseaux, journées d'échanges ou forum :

- Deux journée d'échange lors des Ateliers Techniques de Façade (ATF) organisés par l'antenne méditerranéen de l'Agence des aires marines protégées.
- Travail de gestion intersite : articulation des Docob's des sites «Cours inférieur de l'Aude», «Côte sableuse de l'infralittoral languedocien» et «Côte languedocienne» avec «Posidonies de la côte palavasienne».
- Nombreuses rencontres informelles avec d'autres gestionnaires.



# Actions 2016-2017

## Synthèse des actions

Nom de l'action	Label	Objectif de développement durable / mesure / action	Budget	Temps animateur
<b>Mesures opérationnelles</b>				
Finalisation de l'étude Risque pêche – cartes	ACT 2.1.A	Appliquer la méthode d'analyse de risque de dégradation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire par les engins de pêche maritime professionnelle.	45 000 €*	5j
Suivi 2015 -2016 des herbiers de Posidonies	HAB 3.1.A	Mettre en oeuvre un suivi des herbiers de Posidonies.	13 969 €	5j
État des lieux et analyse écologique des substrats rocheux	HAB 1.3.A/B	Améliorer et renforcer la connaissance de l'habitat Récifs	15 000 €	5j
Création de l'outil : la mer sur un plateau	COM 1.2.A	Appuyer et soutenir la création d'outils pédagogiques et de sensibilisation à l'environnement marin à destination des professionnels et des structures associatives	7 000 €	5j
Campagne Ecogestes / 7 <sup>ème</sup> continent	COM 1.1.D	Organiser et soutenir des manifestations et campagnes de communication et de sensibilisation sur le patrimoine naturel marin	18 000 €	5j
Sentinelles de la mer en Occitanie	ACT 4	Impliquer et associer les acteurs dans la vie du site Natura 2000 – Favoriser le rôle de sentinelles	10 000 €	
Suivis participatifs Plongée passion	ACT 4.7.B	Accompagner la mise en place d'un réseau de plongeurs bénévoles et appuyer la mise en place de suivis participatifs en renforçant et en valorisant les démarches existantes	/	1j
Suivi de la réserve marine de la côte palavasiennne	HAB 1.11	Renforcer la conservation de certaines zones du sites Natura 2000		5j
Suivi du retrait du filet du Coulombray	ACT 2.3.B	Favoriser la récupération des engins de pêche perdus	/	2j
<b>Mesures d'animation</b>				
Evaluation d'incidences	COM 2.2	Apporter un appui technique aux acteurs et porteurs de projet dans l'élaboration de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000	/	1j
	ATM 1.1.A	Diffuser les données nécessaires aux montages des projets et à l'évaluation d'incidence	/	1j
Maintien d'une dynamique de concertation	Contribution ou réalisation aux actions : HAB 1.5.B - HAB 1.5.B - HAB 1.10.B - HAB 2.1.B - HAB 4.1.C - ACT 5.1.A - COM 1.1.D - ATM 3.1.C - ANI 1.1.A - ANI 1.2.A - ANI 1.2.B - COM 1.1.A - COM 1.3.A - COM 1.4.A - COM 2.1.A - COM 2.2.A - COM 3.1.B		/	5j
Echanges et capitalisation entre gestionnaires	ATM 3.1.A	Favoriser les échanges entre AMP	/	9j
	ATM 3.1.B	S'impliquer dans les actions de façade		
	ATM 3.1.C	Harmoniser les démarches de mise en oeuvre des différents Docobs		
	HAB 1.5.A	Soutenir les réseaux de suivi, développer les programmes d'amélioration des connaissances du Grand Dauphin et accompagner les structures et associations locales, régionales et de façade oeuvrant pour la conservation de cette espèce d'intérêt communautaire		
<b>Total</b>				<b>49 j</b>



# Perspectives d'actions 2018-2019

## Synthèse des actions

Nom de l'action	Label	Objectif de développement durable / mesure / action	Budget	Temps animateur
<b>Mesures opérationnelles</b>				
Étude turbidité	HAB 1.1.A	Favoriser la recherche sur les herbiers de posidonies et veille active sur les projets en cours	18000€	10j
État des lieux et analyse écologique des substrats rocheux	HAB 1.3.A/B	Améliorer et renforcer la connaissance de l'habitat Récifs	15 000 €	5 j
Suivi des Campagnes de sensibilisation	COM 1.1.D	Organiser et soutenir des manifestations et campagnes de communication et de sensibilisation sur le patrimoine naturel marin	10 000 €	5j
Sentinelles de la mer en Occitanie	ACT 4	Impliquer et associer les acteurs dans la vie du site Natura 2000 – Favoriser le rôle de sentinelles	5 000 €	3j
Suite de la mise en place de l'outil : la mer sur un plateau	COM 1.2.A	Appuyer et soutenir la création d'outils pédagogiques et de sensibilisation à l'environnement marin à destination des professionnels et des structures associatives	3 000 €	5 j
Finalisation de l'étude Risque pêche – réunion/mesures de gestion	ACT 2.1.A	Appliquer la méthode d'analyse de risque de dégradation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire par les engins de pêche maritime professionnelle.	/	3j
Suivi de la réserve marine	HAB 1.11	Renforcer la conservation de certaines zones du site Natura 2000	/	3j
<b>Mesures d'animation</b>				
Evaluation d'incidences	COM 2.2	Apporter un appui technique aux acteurs et porteurs de projet dans l'élaboration de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000	/	1 j
	ATM 1.1.A	Diffuser les données nécessaires aux montages des projets et à l'évaluation d'incidence	/	1 j
Bassins versants	ATM 2.1.B	Intégrer les commissions de suivi et initier la prise en compte des objectifs du site Natura 2000	/	1 j
Maintien d'une dynamique de concertation	Contribution ou réalisation aux actions : HAB 1.5.B - HAB 1.10.B - HAB 2.1.B - HAB 4.1.C - ACT 5.1.A - COM 1.1.D - ATM 3.1.C - ANI 1.1.A - ANI 1.2.A - ANI 1.2.B - COM 1.1.A - COM 1.3.A - COM 1.4.A - COM 2.1.A - COM 2.2.A - COM 3.1.B		/	5j
Echanges et capitalisation entre gestionnaires	ATM 3.1.A	Favoriser les échanges entre AMP	/	5 j
	ATM 3.1.B	S'impliquer dans les actions de façade		
	ATM 3.1.C	Harmoniser les démarches de mise en oeuvre des différents Docobs		
<b>Total</b>				<b>47 j</b>

\* Budget calculé à une échelle intersites (régionale, façade...)

## Les poissons sous cloche



Trois amis qui naviguaient samedi 26 mars en Méditerranée, entre Palavas et Frontignan, ont observé et filmé depuis leur bateau un requin pèlerin de sept mètres. Une image rare.

L'instant est rare, et pour le moins insolite. Alors qu'ils naviguaient à une dizaine de kilomètres au large, entre Palavas et Frontignan, trois amis ont croisé la route d'un requin de sept mètres. Pendant plusieurs minutes, l'animal a tourné autour de leur embarcation, à quelques dizaines de centimètres sous la surface de l'eau. Un moment qu'ils ont eu le temps d'immortaliser dans une vidéo, filmée avec leur téléphone portable et authentifiée par l'association héraultaise Ailerons.

MIDILIBRE – 30 mars 2016

**Mer** | Pêcheurs, plongeurs et plaisanciers ont trouvé un compromis pour geler 100 ha devant Palavas. Pour que le poisson revienne, recolonise les fonds alentour.

On ne pêchera ni ne plongera plus sur la roche de Porquières. C'est une affaire de quelques semaines, mais cela durera cinq ans au moins. « Myfin », lâche Didier Daynac, le premier prud'homme de Palavas-les-Flots, qui soupire plus qu'il ne sourit, en se souvenant des coups de gueule, des portes qui claquent, au fil de cinq ans d'efforts à se battre pour y parvenir. La Porquière, dès lors que Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, aura signé l'arrêté, sera une aire marine protégée. Un cantonnement de pêche, décrit Didier Daynac. « Plus que ça, enchérit Jean-Yves Jouvenel, car les pêcheurs ont voulu aller plus loin. Interdire la pêche, certes, mais aussi la plongée. » Nœud gordien, qu'il a fallu dénouer. C'est ce Villeneuve, biologiste grand sur le bateau d'un parrain pêcheur palavasien, quand il n'était pas sous l'onde, un masque sur les yeux, qui a le premier imaginé cette zone, où les poissons seront à l'abri. Son constat était simple, partagé : « Banalisation en quantité et diversité du poisson, sur la côte palavasienne. »

### Le blocage levé l'année passée

En 2010, Jean-Yves Jouvenel propose à la prud'homme une « étude de faisabilité », les pêcheurs sont sceptiques. « Encore des contraintes ? On en avait assez, raconte Didier Daynac. Et puis, il est revenu avec sept zones identifiées », de Maguelone à Carnon. « Je leur ai filé le bébé, dit Jean-Yves Jouvenel, c'était à eux de choisir. Ils ont pris Porquière. » Dans l'esprit de pêcheurs qui lèvent « d'abord les bras au ciel », rapporte le prud'homme, il y a une évidence : le coin était l'un des plus réputés ; il n'a cessé de s'appauvrir. En 2013, ils tranchent pour 100 ha sur ce caillou. « On a réuni les pêcheurs amateurs et les plongeurs. Si on créait un cantonnement, ça voulait dire laisser le poisson tranquille, totalement tranquille. On le laisse se reproduire, rebâtir la chaîne alimentaire : personne ne doit pouvoir y aller. » Il faudra deux ans de plus pour trouver un compromis avec certains centres de plongée, inquiets de la pérennité de leur activité s'ils sont privés de ce secteur. « Chacun a fait un ef-



fort », dit le pêcheur. Le maire de Palavas, Christian Jeanjean, est intervenu, pour « mettre de l'huile dans les rouages. J'étais convaincu dès l'origine de la pertinence du projet pour renouveler la ressource ». Justifie-t-il. Sa ville, d'ailleurs, est maître d'ouvrage auprès des services de l'État. Du coup, la pêche sera proscrite sur les 100 ha. Les plongeurs autorisés à l'angle nord-ouest de l'aire marine de Porquière. « Si ça fonctionne, si le poisson revient, l'interdit demeurera. Si ça ne marche pas, indique Didier Daynac, on arrêtera tout. Mais je suis sûr qu'on réservera des espèces qui ont disparu, plus de poissons et plus gros. On a tous à y gagner. »

Ollivier Le Ny  
olny@midilibre.com

### QUESTIONS À



**JEAN-YVES JOUVENEL**, biologiste de P2A développement, a initié la réserve.

« Très heureux »

**Pensez-vous qu'il serait délicat d'obtenir un consensus ?**

Ce n'est pas dans notre culture, en Languedoc-Roussillon, de créer de telles aires, alors qu'il y en a en Pâca et en Corse. La seule, ici, est celle de Banyuls-sur-Mer. Je savais que ce serait difficile, je ne m'attendais pas à ce que la difficulté arrive de ce côté.

**Quels sont les atouts de la zone ?**  
On est dans une zone Natura 2000, Posidonies de la côte palavasienne. C'est un secteur qui concentre tout un tas de critères favorables, d'ordre géomorphologique, halieutique et écologique. Il fallait que l'on ait la plus grande diversité et variabilité.

**Qu'attendre de cette réserve ?**  
Le vrai bénéfice va être de constituer des populations de géniteurs de bonne qualité. C'est-à-dire de bonne taille, avec la préservation d'une diversité génétique, une variété d'espèces étendue. Dans le parc marin de la côte Bleue, le nombre de pêcheurs petits-métiers ne cessait de baisser. Avec le cantonnement, il s'est stabilisé et repart à la hausse.

### Les dernières procédures en cours

Les derniers courriers de Christian Jeanjean ont été adressés par la mairie aux divers services de l'État, le 28 décembre 2015. Il sollicite la création du cantonnement, par un arrêté ministériel, qui va restreindre l'activité de pêche « sous toutes ses formes, pour les professionnels et les amateurs ». Et il demande l'arrêté préfectoral réglementant l'activité nautique - interdiction de la plongée sous-marine, de l'apnée et du mouillage de navires -, ainsi que le balisage des 100 ha par des bouées munies de fanaux.

Le 25 janvier, aux affaires maritimes de Sète, la commission nautique se réunira pour vérifier la compatibilité technique du balisage envisagé. La Ville a inscrit « 50 000 € à son budget », pour le financer, mairie qui mettra à disposition des moyens nautiques pour surveiller le secteur. Dans le triangle permis à la plongée (hors chasse sous-marine), pas plus de cinq bateaux pourront mouiller à la fois. Et sur l'ensemble de la zone, un état « zéro » de la biodiversité sera effectué, puis confronté à un suivi et un bilan au bout des cinq années.

MIDILIBRE – 18 janvier 2016





**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**Tiphaine RIVIERE**

**chargée de mission Gestion & Animation - référente Occitanie**

Antenne Méditerranée - bureau Montpellier

**Agence française pour la biodiversité**

C/O DREAL Languedoc Roussillon

[tiphaine.riviere@afbiodiversite.fr](mailto:tiphaine.riviere@afbiodiversite.fr)

Tél: 04.34.46.66.58/06.87.91.51.11

<http://reseau-languedocmer.n2000.fr>

[www.agence-francaise-biodiversite.fr](http://www.agence-francaise-biodiversite.fr)

Le 1er janvier 2017, l'Agence des aires marines protégées, l'Atelier technique des espaces naturels, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et Parcs nationaux de France ont regroupé leurs compétences pour créer l'Agence française pour la biodiversité.